

# Promouvoir l'attractivité des hauts du Sud via ses atouts patrimoniaux

## **GAL GRAND SUD - TERRES DE VOLCANS**

### Présentation du dispositif

L'aide soutient le financement de projets relatifs à la valorisation des atouts patrimoniaux naturels et culturels du territoire du Grand Sud Terres de Volcans.

### Conditions d'attribution

#### A qui s'adresse le dispositif ?

##### — Entreprises éligibles

Sont éligible à l'aide les acteurs publics (communes, intercommunalités, EPIC, EPCI...) ainsi que les acteurs privés (Associations loi 1901, sociétés...).

L'action financée se situe dans le périmètre du GAL « Grand Sud, Terres de Volcans » qui correspond à la limite de l'aire d'adhésion du Parc national de la Réunion sur les dix communes du Grand Sud (CIVIS et CASUD).

- Les Aviron
- L'étang-Salé
- Saint-Louis
- Cilaos
- Entre-Deux
- Saint-Pierre
- Le Tampon
- Petite-île
- Saint-Joseph
- Saint-Philippe

#### Pour quel projet ?

##### — Dépenses concernées

##### Promotion économique et patrimoniale des territoires et terroirs du Sud

- frais d'études et d'ingénierie participant au recensement, au diagnostic ou à la valorisation des sites patrimoniaux
- actions de communication / promotion et d'animation dans le cadre de la valorisation de savoir-faire ou de produits identitaires et/ ou de la mise en découverte du Grand Sud.

##### Sauvegarde et valorisation du petit patrimoine bâti et non bâti

- travaux de réflexion, études ou inventaires de petits patrimoines bâtis ou non bâtis

- aménagement d'espaces restreints délimités
- restauration, réhabilitation, rénovation dans le cas d'une valorisation écotouristique des hauts
- frais de communication et de promotion directement liés à la valorisation d'un petit patrimoine bâtis ou non bâtis
- mise en place d'une marque destinée à identifier et promouvoir les éléments patrimoniaux et produits de découverte patrimoniale, hors hébergements et restaurations
- achat de petits matériels ou mobiliers liés au projet, aménagements extérieurs, conception de supports pédagogiques, numériques, d'interprétation, supports de communication numérique (audio, vidéo, tactile,...)

---

## Montant de l'aide

### De quel type d'aide s'agit-il ?

Les taux de subvention varient entre 60% et 100% du montant des dépenses éligibles Hors Taxes.

---

## Informations pratiques

### Quelle démarche à suivre ?

— Auprès de quel organisme ?

Les demandes sont à faire auprès de GAL Grand Sud.

---

## Critères complémentaires

- Forme juridique
  - › Entreprise Individuelle
    - › Artisan
  - › Sociétés commerciales
  - › Autres formes juridiques
    - › Association

---

## Organisme

### **GAL GRAND SUD - TERRES DE VOLCANS** **Groupes Action Locale Grand Sud -Terres de Volcans**

- 135 rue Benjamin Hoarau  
97430 LE TAMPON  
Téléphone : 02 62 91 01 69  
E-mail : [galgrandsud@gmail.com](mailto:galgrandsud@gmail.com)